

# L'imposition des géants du numérique



Écrit by Simon Morin and Laurent Suissa

Reconnaissant l'importance de la coopération en matière fiscale, le G20 et l'OCDE, avec l'appui de plus d'une centaine de pays, se sont engagés en mars 2018 à travailler ensemble vers une solution consensuelle pour répondre aux défis fiscaux que représente l'économie numérique. Alors que les pays étaient « à quelques centimètres d'un accord » selon Bruno Le Maire, ministre des Finances de la France, les États-Unis entraînent les négociations vers une impasse et annoncent qu'ils se retirent pour l'instant des travaux de l'OCDE sur le Pilier 1. Le Pilier 1 propose une approche unifiée pour répartir la base imposable entre les juridictions où les profits sont générés, et ce indépendamment du critère de présence physique qui est jugé obsolète par de nombreux états dans le contexte de la numérisation de l'économie.

L'annonce du retrait américain a été initiée par le secrétaire du Trésor américain, Steven Mnuchin, dans une lettre adressée aux ministres des Finances de la France, du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie en date du 12 juin 2020. Tandis que ces pays européens ont adopté ou sont en train d'adopter des taxes sur les services numériques, M. Mnuchin rappelle l'opposition américaine à l'adoption de telles mesures fiscales sous la prémisses que de telles mesures pèsent principalement sur des multinationales américaines. Le secrétaire au Trésor américain souligne d'ailleurs que le contexte actuel nécessite que les pays s'attardent plutôt aux problèmes économiques qui découlent de la pandémie de COVID-19. De plus, les États-Unis brandissent à nouveau le spectre de représailles économiques à de telles mesures fiscales sur les services numériques, à l'instar de la menace de mesures de rétorsion américaine sur les biens français qui avait incité la France à suspendre sa taxe unilatérale sur les services numériques en janvier dernier.

Dans une réponse synchronisée, les ministres des Finances des quatre pays visés par la missive américaine ont invité leur homologue américain à reprendre le dialogue afin de trouver des solutions, notamment au niveau des taxes sur les services numériques adoptées ou qui sont en train d'être adoptées par ces importants pays européens. Dans leur réponse, ces pays soulignent que les négociations ne devraient pas être suspendues à cause de la pandémie, mais qu'elles devraient plutôt s'accélérer dû à l'importance d'assurer une allocation des profits qui soit juste et cohérente pour ces multinationales numériques qui continuent plus que jamais de tirer leur épingle du jeu malgré la crise financière actuelle.

La pause demandée par les États-Unis ne touche cependant pas les travaux sur le Pilier 2 qui vise notamment à s'assurer que les entreprises multinationales soient soumises globalement à un niveau minimum d'imposition. Dans sa correspondance à l'endroit de ces homologues européens, M. Mnuchin insiste d'ailleurs sur l'intention américaine de conclure les négociations sur le Pilier 2 d'ici la fin 2020, reconnaissant ainsi l'importance d'adresser rapidement la problématique que représen-

te la concurrence fiscale internationale qui est au cœur des préoccupations de TaxCOOP.

En février dernier, l'OCDE estimait que l'effet combiné des projets Pilier 1 et Pilier 2 pourrait représenter des recettes fiscales additionnelles de 100 milliards USD par année à l'échelle mondiale. Considérant que le coût de la crise actuelle était évalué à 9 000 milliards USD par le FMI en avril dernier, les pays devront définitivement s'attarder à d'autres sources de revenus pour éponger les déficits gouvernementaux sans précédent. Les pays profiteront-ils de la pause décrétée par les États-Unis pour proposer d'autres initiatives fiscales afin de renflouer leurs coffres? L'impôt sur la richesse, la fiscalité verte, la révision du régime fiscal relatif au secteur caritatif qui prend de plus en plus d'importance : tous de grands projets potentiels dont le succès reposera inéluctablement sur une coopération fiscale internationale accrue.

Le retrait américain des discussions du Pilier 1 illustre bien les difficultés inhérentes de la coopération fiscale : l'absence d'un seul joueur clé sur l'échiquier mondial peut mettre sur la glace la recherche et la mise en place de solutions à un problème identifié par 137 pays et juridictions. En matière de fiscalité internationale, le consensus est essentiel. Dans ce contexte, maintenir le dialogue et les occasions d'échanger est primordial, et c'est exactement ce que TaxCOOP propose dans le cadre de TaxCOOP2020 – Sommet mondial de fiscalité, qui se tiendra du 13 au 15 octobre prochain.

TaxCOOP2020, sous le thème « Donnons une chance à la coopération fiscale », réunira des leaders politiques, des représentants de gouvernements, des politiciens, des gens d'affaires, des universitaires, des membres d'organisations internationales et des membres de la société civile. Ces personnes qui ont des positions et des angles différents seront notamment invitées à partager leurs points de vue sur les enjeux et les solutions possibles concernant la concurrence et la coopération fiscale internationale.